

L'ex-vice-président de l'Équateur fera l'objet d'une enquête pour le délit présumé d'organisation de malfaiteurs



Quito, 3 septembre (RHC)- Le Procureur Général de l'Équateur a donné son aval à l'ouverture d'une enquête contre l'ex-vice-président de l'Équateur, Jorge Glas pour le délit présumé d'association de malfaiteurs suite à une plainte déposée cela fait quatre mois.

Pour commencer les procédures, cette instance a convoqué l'accusateur particulier de Glas, Maître César Montufar, à reconnaître sa signature et à donner sa version pour la troisième semaine du mois en cours.

Ce dernier a signalé qu'il existe suffisamment de preuves, remises par les pays qui ont coopéré avec l'enquête sur l'affaire Odebrecht, pour donner suite à la plainte contre l'ex-vice-président.

Le procès contre Jorge Glas est mis en cause en dehors de l'Équateur par des spécialistes et des instances qui le considèrent comme un autre cas d'attaque à des leaders progressistes et de gauche car, selon ses avocats et ceux qui l'appuient le délit pour lequel il a été condamné n'a pas pu être prouvé jusqu'à

présent.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/170678-lex-vice-president-de-lequateur-fera-lobjet-dune-enquete-pour-le-delit-presume-dorganisation-de-malfaiteurs>



Radio Habana Cuba